



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25096377

gale.
al,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

17 JUL. 2025

DIVISION

N° d'entreprise : **0893 491 645**

Nom

(en entier) : **AG SERVICES SOIGNIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **7060 Soignies, Chemin Saint-Landry, numéro 12**

Objet de l'acte : Désignation d'un représentant permanent

S'est réunie en date du 24 juin 2025 l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « AG SERVICES SOIGNIES », ayant son siège social à 7060 Soignies, Chemin Saint-Landry, numéro 12, numéro d'entreprise : 0893.491.645.

L'assemblée, valablement constituée, a pris la décision de désigner Monsieur MOULIN Michaël et Monsieur MOULIN Bernard en tant que représentants permanents avec le pouvoir d'agir chacun séparément.

Fait à Gaurain, le 25 juin 2025

Bernard MOULIN

Michaël MOULIN

ETUDE DU NOTAIRE Hélène RONLEZ

Chaussée de Mons, 5
7534 BARRY (TOURNAI)
069/54.61.18
helene.ronlez@notaire.be

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).